

Le SYNDICAT fait les comptes

VOICI LES PRINCIPAUX ÉLÉMENTS FINANCIERS 2018 SUR L'ACTIVITÉ ET LES COMPTES FINANCIERS DU SYNDICAT. ÉLÉMENTS D'ANALYSES ET PISTES DE RÉFLEXION.

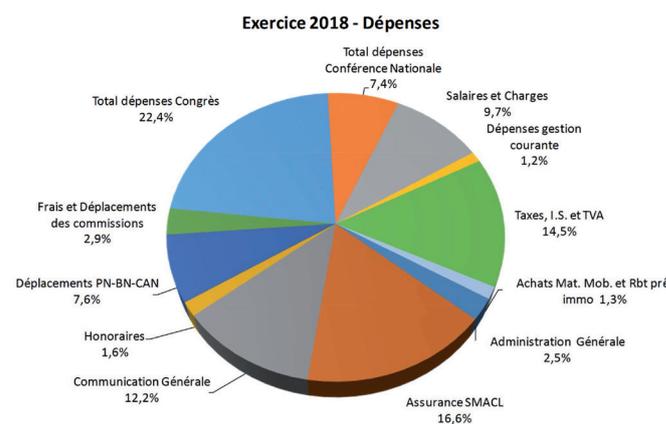
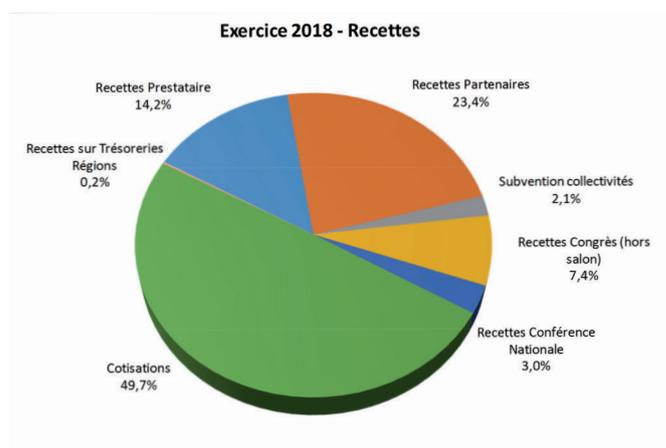
L'année 2018 fait apparaître des résultats négatifs pour plusieurs raisons conjoncturelles.

En dépenses

- Le Congrès de Nantes et le 70^e anniversaire du Syndicat, se sont révélés plus chers que prévus (sécurité renforcée, location de salles en plus).
- Deux réunions supplémentaires ont engendré plus de frais de déplacement du fait de l'année de renouvellement des instances (les frais de déplacement sont passés de 63 K€ à 95 K€).

En recettes

- Une baisse des recettes de partenariats.
- Le déficit a été compensé dès cette année par un reversement des Unions régionales et la diminution de l'impôt sur les sociétés en 2019.
- Une légère hausse des cotisations a été adoptée entre 8 € et 20 € pour l'année 2020, selon la catégorie. Si une augmentation n'est jamais bien perçue, elle reste donc raisonnable et correspond à un besoin ponctuel souhaité.



Extraits de la lettre du Président *Stéphane PINTRE*



« ...Plusieurs pistes sont d'ores et déjà explorées par le comité des finances national, notamment :

- Sur les manifestations : faire du critère financier, un des critères prioritaires de choix des lieux futurs de Conférence et de Congrès.
- Revoir le modèle économique de TERRITORIALIS afin d'améliorer son bilan financier.
- Retravailler à une meilleure déclinaison en région des partenariats nationaux pour respecter les engagements pris et garantir leur pérennité.
- Poursuivre la rationalisation de nos dépenses de fonctionnement. »

« D'autres projets sont d'ailleurs en préparation et seront présentés lors de la conférence nationale de Bourges : des documents financiers plus accessibles, les premiers résultats du contrôle interne des comptes, une vision rétrospective et prospective des finances du Syndicat, un suivi pluri-annuel de TERRITORIALIS et de la Conférence nationale ».

Le Président « rappelle que si chacun de vous participe au fonctionnement du Syndicat par sa contribution financière, vous pouvez aussi agir pour son rayonnement et son développement en faisant connaître son action aux collègues de votre entourage qui n'ont pas encore décidé de nous rejoindre. »

